

COMBE DE SAVOIE

MONTMÉLIAN

Les projets d'Alpespace

Nous vous avons présenté dans nos éditions du samedi 10 avril, le premier volet de notre dossier sur Alpespace, voici aujourd'hui la suite.

Le parc de demain : les projets

Une plateforme macrocristaux au sein d'un « Clean Space »

En plein centre du Parc actuel se dresse un magnifique bâtiment de 7000m² - dont 1500m² de salles blanches - sur 1,8 ha, quasi terminé à l'intérieur comme aux abords depuis... 2002 et qui n'a jamais accueilli le moindre salarié. L'ouverture de l'entreprise Impact, très attendue, n'a jamais eu lieu.

Au sein de Métaux Spéciaux SA (groupe Péchiney), à Pomblières sur Marcel, près de Moutiers en Tarentaise s'était développée une activité de cristallogénèse. Au gré d'un changement de direction de

l'entreprise, cette activité est vendue à trois cadres du groupe Bałkowski qui montent sur place une petite unité avec une dizaine de salariés. Très vite, l'effectif monte à 120 personnes et les dirigeants cherchent un autre site pour les grandes séries, les petites séries et la RD (Recherche et Développement) restant à Pomblière. Ce sera finalement Alpespace...

Selon Olivier Jacquet, deux facteurs ont causé la perte du projet d'Impact.

L'entreprise a d'abord subi de plein fouet le clash de la bulle internet. Ensuite la stratégie initiale s'est avérée mauvaise : les dirigeants d'Impact avaient tout misé sur le « boom » de la cristallogénèse du phosphore d'indium, nettement plus adapté à l'évolution des microprocesseurs que le silicium. Or, les fondeurs de type Intel ont finalement modifié la conception des microprocesseurs...

Le pool bancaire propriétaire des lieux n'a jamais cherché à redonner une seconde vie à ce bâtiment laissé à l'abandon. D'ici la fin du mois d'avril 2010, le bien immobilier devrait être repris par une SCI (Société Civile Immobilière) constituée par la filiale Développement de la SAS (Société d'Aménagement de la Savoie) et une activité devrait démarrer après travaux début 2011. « Il s'agira d'un grand GIE (Groupement d'Intérêts Economiques) entre des universitaires (Lyon) et des chefs d'entreprises (notamment des laboratoires) pour mettre en place un pôle « ressources » sur la cristallogénèse, financé notamment par la Région Rhône-Alpes » résume Olivier Jacquet. « Autour de cette plate-forme macrocristaux qui n'occupera que les salles blanches, soit un petit tiers de la surface, on va agglomérer un certain nombre d'en-

treprises dont certaines sont déjà identifiées, parmi lesquelles des entreprises spécialisées dans le solaire ».

Le bâtiment, ainsi valorisé, s'appellera « Clean Space ».

- Une pépinière d'entreprises ou « ateliers relais »

Au-delà de tous les services offerts par la Pyramide - pour Béatrice Santais, « Alpespace est un peu comme un village dont la Pyramide serait la mairie » -, de la restauration interentreprises et de la navette de transport collectif organisées par le Parc (délégations de service public), les gestionnaires d'Alpespace ont souhaité compléter l'offre immobilière avec des « ateliers relais », une formule qui permet à des créateurs d'entreprises de démarrer leur activité et de tester la validité de leur projet sans trop investir. Les travaux devraient commencer rapidement. Cette opération a obtenu des finan-



Béatrice Santais, présidente d'Alpespace.

cements conséquents du département, de la Région Rhône-Alpes et surtout de l'Europe (grâce à Michel Bouvard, vice-président du Conseil Général et du Parc d'Alpespace).

Corinne PLAGNOL

Une extension de 47 hectares en prévision

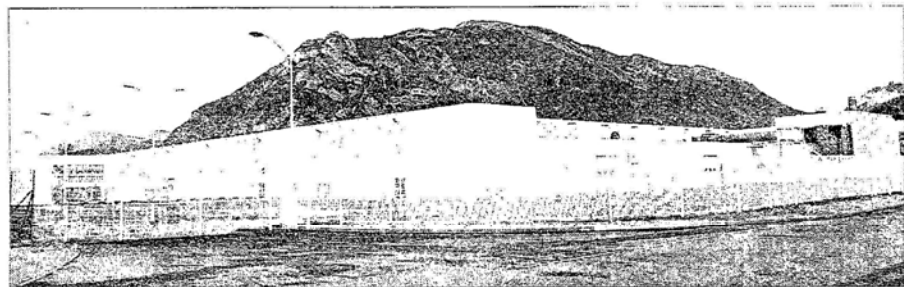
Les 107 ha du parc actuel - dit ZAC n° 1 - sont occupés pour un tiers par des espaces publics (voirie, paysage, etc.).

Sur les 70/72 ha destinés aux entreprises, une vingtaine est encore à commercialiser. Les responsables du Parc souhaitent acquérir 47 hectares de terres agricoles, exploitées ou non, exploitables ou pas, dans le prolongement du parc actuel, sur la Commune de Ste Hélène du Lac, avec comme limites la voie ferrée et la commune de Laissaud. Le projet est d'ores et déjà entériné par Métropole Savoie (Scot - Schéma de Cohérence Territoriale).

La réserve foncière serait constituée moyennant une « compensation » pour les agriculteurs sous forme d'autres parcelles sur le canton, une opération que Béatrice Santais estime prioritaire par rapport à tout autre projet consommateur d'espace sur le canton.

Pour Béatrice Santais, le développement durable passe par le développement économique et la volonté concomitante des élus de créer les meilleures conditions d'accueil, d'installation et de qualité de vie au quotidien de la population.

Si le projet d'extension du parc se concrétise, il y aura



Centre d'accueil, d'écoute et de services d'Alpespace, la Pyramide, inaugurée en juillet 2000, a accéléré le développement du Parc.

de nouveau une zone à aménager, ce qui nécessitera le recours à l'emprunt. Le développement économique suppose, aujourd'hui comme hier, une prise de risque, et

donc... De l'audace et de la confiance. Olivier Jacquet comme Béatrice Santais voient l'avenir du Parc « plutôt en rose ».

Sur la base de l'existant et

des projets en cours, le Parc de demain se profile et Alpespace, « petit frère » de Technolac, semble effectivement avoir de beaux jours devant lui.